

**MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
AUPRES DES NATIONS UNIES
866 Second Avenue, 2nd Floor
New York, N.Y. 10071
Tel: (212) 832 6553/6582 * Fax: (212) 832 6558
Email congo@aan.int**

**TREZIEME SESSION DE LA COMMISSION DU DEVELOPPEMENT
DURABLE**

Intervention de Son Excellence Monsieur **Henri D)OMBO**, Ministre de
l'Economie Forestiere et de l'Environnement

New York, le 22 avril 2005

(Verifier au prononce)

Monsieur le President,
Distingues Membres des Delegations
Mesdames et Messieurs,

Nous voici aujourd'hui, à notre troisième et dernière rencontre, selon la programmation thématique proposée par la CDD, pour échanger sur les questions liées à l'eau, à l'assainissement et aux établissements humains.

En effet, selon les indications des Nations Unies, il est établi que

1,5 milliards de personnes n'ont pas accès à de l'eau potable ;

2,5 milliards de personnes ne disposent pas de services d'assainissement adéquats ;

1 milliard de personnes vivent dans des bidonvilles.

L'année dernière, je demandais solennellement, au nom de mon Gouvernement, que la Communauté internationale devrait, dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement

- (i) Apporter de l'eau potable pour le plus grand nombre des populations vivant en milieu rural et à la périphérie des zones urbaines ;
- (ii) Rendre accessibles les services d'assainissement adéquats en milieu urbain et rural ;
- (iii) Résoudre l'épineux problème du logement, en mettant l'accent sur les normes d'habitat internationalement admises.

Vous vous rappelez tous que Monsieur Kof Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, avait attiré notre attention sur les aspects suivants

1. L'eau était intimement liée à l'éducation et à l'égalité des sexes, étant entendu que la fille qui parcourt des distances pour chercher de l'eau pour les besoins de toute la famille ne va généralement pas à l'école ;
2. L'eau était liée à la santé, puisque chaque année des millions de personnes (enfants et adultes) contractaient des maladies en raison de la mauvaise qualité de l'eau et de l'absence de systèmes d'assainissement adéquats ;
3. L'eau était liée à la protection de l'environnement, car une mauvaise gestion de l'eau se traduirait par la dégradation et la perte de qualité de la ressource ;
4. L'eau était liée à l'urbanisation, ce qui amène souvent de nombreux ruraux à migrer vers les villes déjà surpeuplées, en raison de notamment des problèmes d'eau et d'occupation des terres ;
5. L'eau était parfois à l'origine des conflits, bien qu'elle offre aussi de réelles possibilités de coopération.

Mesdames et Messieurs,

Comment pouvons-nous faire pour résoudre les problèmes d'accès à l'eau potable ?

Comment devons-nous faire pour rendre les services d'assainissement disponibles pour les populations démunies ?

Comment nous répondrons à la forte pression démographique afin de permettre à tous d'acquiescer un logement aux conditions d'un habitat aux normes internationalement admises ?

Malgré les efforts menés ces dernières années en matière d'eau, en Afrique Centrale, sous-région très arrosée par le fleuve Congo, ses vents et une pluviométrie abondante (2000 mm en moyenne par an), l'accès à l'eau potable reste paradoxalement un luxe pour la plus grande partie de la population et figure parmi les plus grands défis que nos gouvernements et la communauté internationale doivent relever d'ici à 2015.

Outre la menace qui pèse sur les écosystèmes forestiers du fait des déboisements anarchiques et des défrichements agricoles, le bassin du Congo connaît des perturbations de plus en plus remarquables concernant le niveau et le débit de ses cours d'eau. C'est pourquoi, avec l'appui du FEM, du PNUD et de la FAO, les pays riverains du bassin fluvial lancent un programme d'aménagement du fleuve Congo et de ses principaux affluents, notamment l'Oubangui et la Sangha, et s'attellent à mettre en place, à l'instar du Partenariat sur les Forks du Bassin du Congo initié par les États-Unis, un partenariat international efficace pour lutter contre l'ensablement et les plantes flottantes envahissantes et préserver la faune aquatique.

Pour ce qui concerne les services de l'assainissement, les pays d'Afrique Centrale sont confrontés aux défis démographiques et d'expansion urbaine incontrôlée. Aussi, souhaiterions-nous que des mesures conséquentes soient prises pour que les réseaux d'assainissement ne se limitent pas seulement dans les centres des villes.

Il est impératif que soient engagées des actions sur

l'accès égal à la terre et au crédit pour tous

- la jouissance à la sécurité au logement adéquat ;

les chances égales de mener une vie saine et à l'abri de tout danger ;

l'instauration de mesures d'intégration sociale des groupes défavorisés ;

- l'égalité de sexes pour acquérir un logement.
-

Selon le message de Monsieur Kofi Annan delivre à l'ouverture du dernier Conseil d'Administration du PNUE-Forum ministeriel Mondial à Nairobi en Wrier dernier, 2005 doit etre une annee d'action.

Nous devons donc sortir du discours et passer à l'action. La mise en place du partenariat mondial prevu dans l'objectif 8 du millenaire reste une reponse essentielle à nos attentes. Ce partenariat doit affirmer une reelle volonte politique et concretement traiter de l'epineux probleme du financement des programmes, sans oublier celui de la dette des pays en developpement, de maniere à assurer à ceux-ci un developpement durable qui permette la fourniture d'une eau potable, des services ecologiques et d'assainissement, ainsi que des logements au profit des populations demunies.

Je vous remercie !
